

DACTE Bois+Biosourcés

PAR FIBOIS GRAND EST

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS

Le PACTE Bois+Biosourcés, c'est quoi ?



UN OBJECTIF

Engager la MOA et l'ensemble de l'écosystème à intégrer plus de bois et plus de biosourcés



DES CIBLES

Promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, collectivités publiques et aménageurs

Le PACTE Bois+Biosourcés en 6 engagements



Les signataires s'engagent sur un pourcentage de leur Surface de Plancher moyenne, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois et biosourcées, dans un délai de 4 ans à compter de la signature :

- 40 % de la Sref Niveau Or
- 20 % de la Sref Niveau Argent
- 10 % de la Sref Niveau Bronze.



Les signataires s'engagent à ce que cette part de leurs opérations corresponde, sur la moyenne des opérations engagées, aux exigences de la construction et rénovation bois et biosourcée, telles que définies par le PACTE, intégrant les solutions bois et biosourcées à hauteur de :

- 35 kg / m² SDP* pour la construction neuve (garde-fou : 10 kg / m² SDP par opération)
- 15 kg / m² SDP pour la rénovation.



Les signataires doivent **favoriser des approvisionnements maîtrisés** en mettant tous les moyens en œuvre pour atteindre :

- 100 % d'approvisionnements bois certifiés issus des forêts gérées durablement
- 50 % de bois français ou frontaliers, récoltés et transformés dans la zone considérée (avec rayon d'approvisionnement à 150 km du chantier, s'ils sont frontaliers).

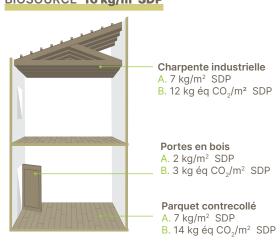
Des produits biosourcés qualifiés et quantifiés, prouvant d'une quantité massique de 25 % minimum de matériaux issus de biomasse.

Bâtiment référence: construction neuve R+3, 11 logements, 900 m²

A. Biosourcé | B. Carbone biogénique stocké

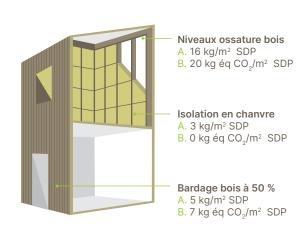
Charpente industrielle, parquet contrecollé, portes en bois

BIOSOURCÉ 16 kg/m²SDP



RDC structure béton, 3 niveaux en ossature bois et 50 % du bardage en bois

BIOSOURCÉ 24 kg/m² SDP







UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION COLLABORATIVE

Un PACTE construit dès juillet 2021, puis lancement en 2022 :

- Des ateliers de montée en connaissance
- Des réunions de réflexion itérative pour construire un cadre adapté aux territoires
- Une rédaction fédératrice sur les engagements réalisables



Les signataires déploient un ensemble de moyens sine qua non à l'atteinte des résultats :

- Désignation d'un référent bois
- Participation aux réunions de travail et d'informations du PACTE
- Montée en compétence des équipes
- Intégration systématique de la compétence bois aux équipes projet
- Partage d'informations avec la communauté des signataires.



FIBOIS Grand Est s'engage à soutenir et accompagner les signataires, pour assurer l'atteinte de leurs engagements. À ce titre, l'interprofession met en place une méthode de comptage et de suivi, des réunions régulières pour faire avancer les projets, et déploie un ensemble de service de conseil et d'accompagnement, collectifs et individuels.



Les partenaires du PACTE s'engagent aux côtés des Maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre pour accélérer les conditions de réussite : organismes institutionnels, organisations professionnelles, certificateurs, entreprises de la transformation, de la mise en œuvre, de la conception... viennent consolider le PACTE et apportent leurs expertises.

*SDP : Surface de Plancher

Poteaux et poutres bois, façades ossature bois, plancher en solivage bois, charpente traditionnelle et isolation en panneaux de fibres végétales

BIOSOURCÉ 70 kg/m² SDP



Charpente traditionnelle

A. 9 kg/m² SDP

B. 15 kg éq CO₂/m² SDP

Poteaux poutres

et façades ossatures bois

A. 22 kg/m² SDP B. 27 kg éq CO₂/m² SDP

Isolation en panneaux de fibres végétales

A. 18 kg/m² SDP

B. 0 kg éq CO₂/m² SDP

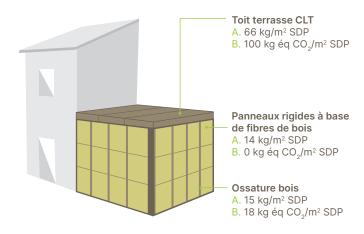
Plancher en solivage bois

A. 21 kg/m² SDP

B. 24 kg éq CO₂/m² SDP

Extension 200 m² en ossature bois et toit terrasse en CLT

BIOSOURCÉ 95 kg/m2SDP



FIBOIS Grand Est vous met à disposition un ensemble d'outils. Ils vous permettent d'afficher votre volonté d'agir en faveur de la construction Bois et Biosourcés.

Ces outils sont des rencontres techniques, des ateliers thématiques, des visites d'entreprises ou de chantiers et des formations complémentaires.

C'est également le moyen de faire valoir vos compétences et votre savoir-faire.

En plus, FIBOIS met à disposition des signataires d'autres outils qui prennent la forme de signatures numériques, de logos à intégrer sur vos sites internet, ou encore de supports physiques à positionner dans vos agences ou dans vos locaux.

Par ailleurs, chaque signature de convention fait l'objet d'une diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux de FIBOIS Grand Est.



Vos contacts en région Grand Est



Christian KIBAMBA

Référent Pôle Bois Construction & Aménagement, Prescripteur bois 03 83 37 78 53 | 06 69 11 20 21 christian.kibamba@fibois-grandest.com

NANCY

2 Rue de Jarville - CS 50022 54181 HEILLECOURT Cedex



Thibaud SURINI

Prescripteur Bois Construction et Aménagement 06 77 47 72 13 thibaud.surini@fibois-grandest.com

STRASBOURG

Espace Européen de l'Entreprise 2 Rue de Rome 67300 SCHILTIGHEIM



Aurélia PERRY

Prescriptrice Bois Construction et Aménagement 07 71 26 90 47 aurelia.perry@fibois-grandest.com

STRASBOURG

Espace Européen de l'Entreprise 2 Rue de Rome 67300 SCHILTIGHEIM



Malik NOUIRA

Prescripteur Bois Construction et Aménagement 07 43 36 01 32 malik.nouira@fibois-grandest.com

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Maison de la Forêt et du Bois Complexe agricole du Mont Bernard 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

www.fibois-grandest.com













